RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 D 00578
Numéro SIREN : 478 729 445
Nom ou dénomination : S.E.L.A.R.L. IMAGERIE MEDICALE DU PARC

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2019 sous le numéro de dépôt 6841

SELARL IMAGERIE MÉDICALE DU PARC
Société d'exercice libéral à responsabilité au capital de 39 426,45 euros
Siège social : La Chauvellière – avenue des Sables - 49300 CHOLET
478 729 445 RCS ANGERS

AFFECTATION DU RÉSULTAT DES COMPTES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 MAI 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 923 246,08 euros de la manière suivante :

À titre de dividendes bruts aux associés 923 246,08 euros

Nous prélevons également la somme de 23 321 euros sur le compte « Réserve investissement » pour les verser à titre de dividendes.

Compte tenu de cette affectation et de cette distribution de dividendes, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 139 263,65 euros.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux à compter de ce jour.

Nous vous informons que les dividendes perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 % (ou aux cotisations sociales le cas échéant).

Peuvent demander à être dispensés du prélèvement à la source les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune).

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoute 17,2 % de prélèvement sociaux (ou soumis aux cotisations sociales le cas échéant),
- soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif, après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement-forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

645 000,00 euros, soit 1 290 euros par part
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 645 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

647 500,00 euros, soit 1 295 euros par part
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 647 500 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

610 000 euros, soit 1 220 euros par part
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 610 000 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Monsieur Patrick RIPOCHE

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

DOCUMENTS COMPTABLES, FISCAUX ET DE GESTION

SELARL IMAGERIE MEDICALE DU PARC
CABINET DE RADIOLOGIE
AV DES SABLES
POLYCLINIQUE DU PARC LA CHAUVELLIERE

49300 CHOLET
Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

FIDUCIAL EXPERTISE
1 RUE DE TERRE NEUVE
ZAC DE L'ECUYERE BP 30006
49308 CHOLET CEDEX
02 41 75 25 68

SELARL IMAGERIE MEDICALE DU PARC

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	46 843	46 843		
Fonds Commercial	1 166 825	1 166 825		
Autres immo.incorp.,avances & acptes	5 693	127	5 566	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	74 700	54 863	19 837	9 987
Autres immobilisations corporelles	223 358	167 244	56 114	61 137
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	4 200		4 200	3 600
Autres immobilisations financières				
Total	1 521 620	1 435 903	85 717	74 724
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	26 129		26 129	30 034
Créances				
Clients et comptes rattachés	198 786	3 390	195 396	149 123
Fournisseurs débiteurs	400		400	189
Personnel	708		708	
Etat, impôts sur les bénéfices				52 109
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	27 171		27 171	27 879
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				3 140
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 026 990		1 026 990	587 252
Total	1 280 184	3 390	1 276 794	849 727
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	51 702		51 702	20 072
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion actif				
Total	51 702		51 702	20 072
TOTAL ACTIF	2 853 506	1 439 292	1 414 213	944 524

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	38 427	38 427
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	3 843	6 510
Réserves statutaires ou contractuelles	120 314	120 995
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	923 246	606 652
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	**1 085 831**	**772 585**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts	7 163	12 814
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 217	24 597
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	55 071	48 977
. Organismes sociaux	53 986	47 872
. Etat, impôts sur les bénéfices	102 135	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 560	540
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	40 250	37 138
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	**328 382**	**171 939**
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	**1 414 213**	**944 524**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/2018 au 31/12/2018	% CA	du 01/01/2017 au 31/12/2017	% CA	Var. en val. annuelle en euros	Var. en val. annuelle %
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	5 272 738	100,00	4 560 849	100,00	711 890	15,61
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	35 019	0,66	37 799	0,83	-2 780	-7,36
Total	**5 307 757**	**100,66**	**4 598 648**	**100,83**	**709 109**	**15,42**
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)	3 905	0,07	808	0,02	3 097	383,21
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements	153 948	2,92	144 058	3,16	9 890	6,87
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	1 397 803	26,51	1 305 974	28,63	91 829	7,03
Total	**1 555 656**	**29,50**	**1 450 840**	**31,81**	**104 816**	**7,22**
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	141 908	2,69	130 005	2,85	11 903	9,16
Salaires et traitements	1 956 282	37,10	1 839 751	40,34	116 531	6,33
Charges sociales	302 640	5,74	260 836	5,72	41 804	16,03
Dotations amortissements et prov.	32 359	0,61	27 531	0,60	4 828	17,54
Autres charges	3 702	0,07	11 567	0,25	-7 865	-68,00
Total	**2 436 891**	**46,22**	**2 269 691**	**49,76**	**167 201**	**7,37**
Résultat d'exploitation	**1 315 210**	**24,94**	**878 118**	**19,25**	**437 092**	**49,78**
Produits financiers						
Charges financières	126	0,00	149	0,00	-23	-15,43
Résultat financier	**-126**	**-0,00**	**-149**	**-0,00**	**23**	**15,43**
Quote-part des opérat. en commun	2 344	0,04	-437	-0,01	2 781	636,62
Résultat courant	**1 317 428**	**24,99**	**877 532**	**19,24**	**439 896**	**50,13**
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	394 182	7,48	270 880	5,94	123 302	45,52
Résultat de l'exercice	**923 246**	**17,51**	**606 652**	**13,30**	**316 594**	**52,19**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2018 Durée : 12 mois

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Exercice clos le : 31/12/2018 Durée : 12 mois

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	X	☐
des titres de participation		☐	☐	☐
des autres titres immobilisés et des titres de placement		☐	☐	☐
Coûts d'emprunts activables montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		☐	☐	☐
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation montant comptabilisé en charges pour l'exercice		☐	☐	☐

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 213 668	5 693		1 219 361
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	57 300	17 400		74 700
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	207 088	16 270		223 358
Immobilisations financières	3 600	600		4 200
Total	**1 481 657**	**39 963**		**1 521 620**

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	46 843	127		46 970
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	47 313	7 550		54 863
Autres immobilisations corporelles	145 952	21 293		167 244
Total	**240 108**	**28 970**		**269 078**

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 166 825			1 166 825
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total	**1 166 825**			**1 166 825**

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement : 46843

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....	46 843	
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	1 166 825	
Eléments achetés.....	1 166 825	
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées structure		Immobilisations décomposées composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	12 M				
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	L	12 / 84 M				
Autres immobilisations corporelles	L/D	12 A 144 M				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises	30 034	26 129	30 034	26 129
Total	**30 034**	**26 129**	**30 034**	**26 129**

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce Non recensé

Clients	
Autres créances	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	278 767	278 767	-0

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières		
Clients et comptes rattachés		
Autres créances		9 029
Disponibilités		

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances	3 693	3 390	3 693	3 390
Autres postes d'actif				
Total	**3 693**	**3 390**	**3 693**	**3 390**

3 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	500	76,85
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	500	76,85

Provisions :	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées				
Provisions pour risques & charg				
Total				

Etat des dettes :	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	7 163	5 722	1 441	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	68 217	68 217		
Dettes fiscales et sociales	253 002	253 002		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance				
Total	328 382	326 941	1 441	

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières	
Fournisseurs	
Autres dettes	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan : 127966

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	3
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	19 716
Dettes fiscales et sociales	108 247
Autres dettes	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des suretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Non recensé

Intérêts sur emprunts.....
Avals et cautions.....
Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Non recensé

Effets escomptés non échus.....
Crédit-bail mobilier.....
Crédit-bail immobilier.....
Locations longue durée.....
Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....
Autres engagements reçus.....

Engagement de retraite selon la méthode des unités de crédits projetés : 78 037.92 € avec les paramètres suivants :
- Table de mortalité INSEE 2018, taux d'inflation : 1%, taux de rendement : 1%, âge de départ à la retraite : 60-67 ans
100% de départs volontaires, taux d'actualisation (net d'inflation) : 0%
Cette information ne ait pas l'objet d'une écriture comptable.
Utilisation du CICE: Le CICE de l'année 2017 perçu en 2018 a été utilisé pour permettre le renouvellement du matériel de

Autres informations significatives

Engagement de retraite selon la méthode des unités de crédit projetés : 78037.92 € avec les paramètres suivants :
- Table de mortalité INSEE 2018, taux d'inflation : 1%, taux de rendement : 1%, âge de départ à la retraite : 60-67 ans
100% de départs volontaires, taux d'actualisation (net d'inflation) : 0%
Cette information ne fait pas l'objet d'une écriture comptable.
Utilisation du CICE : le CICE de l'année 2017 perçu en2018 a été utilisé pour permettre le renouvellement du matériel de radiologie.
Information relative aux honoraires du commissaire aux comptes (article R.123-198 du code du commerce) :
- montant facturé au titre du contrôle légal : 5388 € TTC

AGEST

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

SELARL IMAGERIE MEDICALE DU PARC

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée
Au capital de 38 427 Euros

Siège Social : LA POLYCLINIQUE DU PARC
Avenue des Sables
La Chauvellière
49300 CHOLET

RCS : ANGERS 478 729 445

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

--*-*-*-*

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

5, rue de Chinon
49300 CHOLET
Tél. 02 41 71 23 49 - Fax 02 41 71 23 51
E-mail : cab.agest@orange.fr
S.A.S. au capital de 38 112 €
R.C.S. Angers B 392 785 861 000 23

SELARL IMAGERIE MEDICALE DU PARC

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée
Au capital de 38 427 Euros

Siège Social : LA POLYCLINIQUE DU PARC
Avenue des Sables
La Chauvellière
49300 CHOLET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

--*-*-*-*

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux associés de la société SELARL IMAGERIE MEDICALE DU PARC

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SELARL IMAGERIE MEDICALE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

➢ **Méthodes comptables utilisées :**

L'annexe, entre autre, expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes :

- Immobilisations incorporelles et corporelles et financières,
- Créances clients.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assuré de leur correcte application.

➢ **Estimations comptables**

Nous avons procédé à l'appréciation des critères retenus par la société décrits dans l'annexe concernant :

- La détermination des amortissements sur les immobilisations incorporelles, corporelles et financières,
- La détermination des dépréciations des créances clients,

Par la mise en œuvre de tests, à partir des éléments disponibles à ce jour, pour vérifier par sondages l'application de ces critères.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

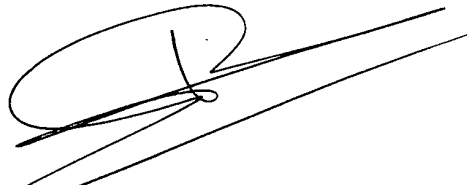
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

Une description détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Cholet, le 10 Mai 2019

Le Commissaire aux Comptes



SAS AGEST

Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SELARL IMAGERIE MEDICALE DU PARC

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée
Au capital de 38 427 Euros

Siège Social : LA POLYCLINIQUE DU PARC
Avenue des Sables
La Chauvellière
49300 CHOLET

RCS : ANGERS 478 729 445

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

SELARL IMAGERIE MEDICALE DU PARC

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	46 843	46 843		
Fonds Commercial	1 136 625	1 136 625		
Autres immo.incorp.,avances & acptes	5 683	127	5 556	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	74 720	54 883	19 837	9 887
Autres immobilisations corporelles	223 358	167 244	56 114	61 137
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	4 200		4 200	3 800
Autres immobilisations financières				
Total	1 621 620	1 436 903	86 717	74 724
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	29 129		29 129	30 034
Créances				
Clients et comptes rattachés	198 755	3 360	195 396	149 123
Fournisseurs débiteurs	400		400	189
Personnel	708		708	
Etat, impôts sur les bénéfices				52 109
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	27 171		27 171	27 875
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				3 140
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 026 990		1 026 990	587 252
Total	1 280 184	3 390	1 276 794	849 727
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	51 702		51 702	20 072
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion actif				
Total	51 702		51 702	20 072
TOTAL ACTIF	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SELARL IMAGERIE MEDICALE DU PARC

	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	38 427	38 427
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	3 843	6 510
Réserves statutaires ou contractuelles	120 314	120 935
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	923 248	606 652
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	1 085 831	772 585
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts	7 163	12 834
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 217	24 597
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	55 071	48 977
. Organismes sociaux	53 985	47 872
. Etat, impôts sur les bénéfices	102 135	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 550	540
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	40 250	37 135
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	328 382	171 939
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecarts de conversion passif		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SELARL IMAGERIE MEDICALE DU PARC [redacted]

	du 01/01/2018 au 31/12/2018	% CA	du 01/01/2017 au 31/12/2017	% CA	Var. en val. absolue en euros	Var. en val. absolue %
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	5 272 738	100,00	4 560 849	100,00	711 889	15,61
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	35 019	0,66	37 799	0,83	-2 780	-7,35
Total	5 307 757	100,66	4 598 648	100,83	709 109	15,42
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)	3 905	0,07	808	0,02	3 097	383,21
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements	153 948	2,92	144 058	3,16	9 890	6,87
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	1 397 803	26,51	1 305 974	28,63	91 829	7,03
Total	1 555 656	29,50	1 450 840	31,81	104 816	7,22
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	141 908	2,69	130 005	2,85	11 903	9,16
Salaires et traitements	1 936 282	37,10	1 838 751	40,34	116 531	6,39
Charges sociales	302 840	5,74	260 836	5,72	41 904	16,03
Dotations amortissements et prov.	32 359	0,61	27 531	0,60	4 828	17,54
Autres charges	3 702	0,07	11 557	0,25	-7 865	-68,03
Total	2 436 891	46,22	2 269 691	49,76	167 201	7,37
Résultat d'exploitation	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
Produits financiers						
Charges financières	126	0,00	149	0,00	-23	-15,43
Résultat financier	-126	-0,00	-149	-0,00	23	15,43
Quote-part des opérat. en commun	2 344	0,04	-437	-0,01	2 781	636,62
Résultat courant	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	394 182	7,48	270 880	5,94	123 302	45,52
Résultat de l'exercice	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]

SELARL IMAGERIE MEDICALE DU PARC

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée
Au capital de 38 427 Euros

Siège Social : LA POLYCLINIQUE DU PARC
Avenue des Sables
La Chauvellière
49300 CHOLET

RCS : ANGERS 478 729 445

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2018 Durée : 12 mois

1 - FAITS ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation en charges	Option pour la comptabilisation à l'actif	Non concerné
Frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles			X	
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 213 668	5 693		1 219 361
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	57 300	17 400		74 700
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	207 986	16 270		223 358
Immobilisations financières	3 600	600		4 200
Total	**1 481 657**	**39 963**		**1 521 620**

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	46 843	127		46 970
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	47 313	7 550		54 863
Autres immobilisations corporelles	145 952	21 293		167 244
Total	**240 108**	**28 970**		**269 078**

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 166 825			1 166 825
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total	**1 166 825**			**1 166 825**

Frais d'établissement : 45843

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution	45 843	
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à : 1 165 625

Eléments achetés	1 165 625	
Eléments réévalués		
Eléments reçus en apport		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées structure		Immobilisations décomposées composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	12 M				
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	L	12 A 84 M				
Autres immobilisations corporelles	L/D	12 A 144 M				

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises	30 034	26 129	30 034	26 129
Total	30 034	26 129	30 034	26 129

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce Non recensé

Clients	
Autres créances	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges constatées d'avance	279 767	279 767	0

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	9 029
Disponibilités	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances	3 693	3 390	3 693	3 390
Autres postes d'actif				
Total	3 693	3 390	3 693	3 390

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	500	76,85
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	500	76,85

Provisions :	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charg				
Total				

Etat des dettes :	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	7 163	5 722	1 441	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	68 217	68 217		
Dettes fiscales et sociales	253 002	253 002		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance				
Total	328 382	326 941	1 441	

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières	
Fournisseurs	
Autres dettes	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan : 127966

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	3
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	19 716
Dettes fiscales et sociales	108 247
Autres dettes	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

Dettes garanties par des sûretés réelles Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés Non recensé

Intérêts sur emprunts.....

Avals et cautions.....

Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques Non recensé

Effets escomptés non échus.....

Crédit-bail mobilier.....

Crédit-bail immobilier.....

Locations longue durée.....

Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus Non recensé

Avals et cautions.....

Autres engagements reçus.....

Engagement de retraite selon la méthode des unités de crédit projetés : 78 937,92 € avec les paramètres suivants :
- Table de mortalité INSEE 2018, taux d'inflation : 1%, taux de rendement : 1%, âge de départ à la retraite : 60-67 ans
100% de départs volontaires, taux d'actualisation (net d'inflation) : 0%
Cette information ne fait pas l'objet d'une écriture comptable.
Utilisation du CICE: Le CICE de l'année 2017 perçu en 2018 a été utilisé pour permettre le renouvellement du matériel de

Autres informations significatives

Engagement de retraite selon la méthode des unités de crédit projetés : 78937,92 € avec les paramètres suivants :
- Table de mortalité INSEE 2018, taux d'inflation : 1%, taux de rendement : 1%, âge de départ à la retraite : 60-67 ans
100% de départs volontaires, taux d'actualisation (net d'inflation) : 0%
Cette information ne fait pas l'objet d'une écriture comptable.
Utilisation du CICE : le CICE de l'année 2017 perçu en2018 a été utilisé pour permettre le renouvellement du matériel de radiologie.
Information relative aux honoraires du commissaire aux comptes (article R.123-198 du code du commerce) :
- montant facturé au titre du contrôle légal : 5388 € TTC

DEPOT DES DOCUMENTS COMPTABLES PAR VOIE ELECTRONIQUE
ACCORD
VISE PAR L'ARTICLE A.123-61

Pour effectuer la transmission électronique des documents comptables mentionnés à l'article R.123-111 du code de commerce, la personne soumise à l'obligation de dépôt des comptes annuels qui choisit ce mode de transmission conclut un accord avec le greffe territorialement compétent.

En utilisant ce service, la personne :

S.E.L.A.R.L. IMAGERIE MEDICALE DU PARC, Société d'exercice libéral à responsabilité limitée, 478729445
avenue des Sables - la Chauvelliere 49300 Cholet

1. Reconnaît accepter les conditions générales qui définissent les règles et modalités du dépôt au service informatique sécurisé accessible par Internet permettant le dépôt légal des documents comptables au greffe du territorialement compétent.

 Ce service est accessible sur www.infogreffe.fr.

 L'envoi des documents est fait à la plateforme nationale de télécollecte dédiée (Infogreffe).

2. En application du présent accord, la personne soumise à l'obligation de dépôt des comptes annuels peut transmettre les documents exigibles, selon sa forme juridique, sous la forme numérique ou numérisée.

 A cette fin, elle s'engage à :

 - Accepter et respecter les règles de déclaration par voie électronique.
 - Fournir une adresse électronique permettant les échanges nécessaires à la mise en oeuvre du présent accord.
 - Télécharger les documents demandés dans les zones spécifiques en respectant impérativement l'ordre de transmission suivant :

 - **Pour les sociétés françaises :**
 - Bilan (actif, passif)
 - Compte de résultat
 - Annexes
 - Rapport de gestion
 - Rapport du président du conseil mentionné aux articles L.225-37 et L.225-68 pour les sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé
 - Procès verbal d'assemblée générale (AGO) approuvant les comptes incluant la résolution d'affectation des résultats.
 - Le cas échéant, rapport du commissaire aux comptes

 - **Pour les sociétés à associé unique dont le gérant ou président assure personnellement la gérance ou la présidence :**
 - Bilan (actif, passif)

- Compte de résultat
- Annexes
- Inventaire
- Proposition et décision d'affectation du résultat
- Le cas échéant, rapport du commissaire aux comptes

o Pour le dépôt des comptes consolidés

- Comptes consolidés
- Rapport sur la gestion du groupe
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés
- Le cas échéant, rapport du conseil de surveillance

o Pour les sociétés étrangères

- Documents comptables publiés dans l'Etat où elles ont leur siège.

3. La transmission des documents est assurée au format PDF.

 Tous les documents sont regroupés dans un fichier PDF unique. La transmission finale est conditionnée à une visualisation aux fins de contrôle par le déposant.

4. Un récapitulatif est présenté au déposant mentionnant l'identité, l'adresse du siège, le numéro unique d'identification, l'énumération des documents déposés, ainsi que le coût du dépôt qui comprend les émoluments du greffier, la TVA, la redevance INPI et la redevance BODACC .

5. Le paiement du dépôt est effectué en ligne par carte bancaire sur un site sécurisé.

6. Signature de l'envoi par le déposant

 a. Lorsque le dépôt est effectué par le représentant légal ou par une personne habilitée par les textes régissant la forme de la société,

 Indiquer les *nom, prénom, adresse et qualité du déposant*

 En cochant la case prévue à cet effet, la personne mentionnée ci-dessus déclare sur l'honneur l'exactitude des informations transmises et signe le présent dépôt qu'elle atteste certifier conforme aux comptes approuvés.

 b. Lorsque le dépôt est effectué par un mandataire (expert comptable, avocat ou autre)

 Indiquer les *nom, prénom, adresse ou dénomination, forme juridique, adresse du siège, nom du déclarant et qualité, numéro unique d'identification,.*

 en cochant la case prévue à cet effet, le mandataire atteste :

 - avoir reçu mandat pour faire le dépôt au nom et pour le compte de la société X
 - que les comptes annuels ont été certifiés conformes par son représentant légal ou la personne habilitée et déclare les déposer tels qu'ils ont été approuvés par l'assemblée générale .

 Le mandataire signe électroniquement les documents transmis lors du dépôt avec une signature sécurisée au sens de l'article 1316-4 du code civil. La liste des certificats est consultable à l'adresse mentionnée à l'article A.123-4 II du code de commerce.

7. Fin de la procédure

Un message électronique de confirmation de l'envoi est adressé au déposant dès la réception des documents et le paiement effectué.

. Le dépôt est validé par le greffe territorialement compétent lorsque le dossier a été contrôlé complet et régulier.

- Le greffier adresse alors le certificat de dépôt électronique au déposant ainsi que la facture correspondante.

- Après validation du dépôt, le greffier en transmet un exemplaire à l'INPI par voie électronique, par l'intermédiaire de la plateforme nationale de télécollecte, pour satisfaire à l'obligation de dépôt en double exemplaire.

a. Le dépôt est refusé lorsque les documents ou une partie d'entre eux sont illisibles (documents trop sombres ou trop clairs, chiffres coupés ...), établis dans un format d'échange non prévu dans le présent accord, incomplets ou irréguliers.

Le déposant est informé sans délai du rejet de son dépôt par message électronique et des modalités de son remboursement.